

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Extrait des délibérations de la séance du 17 octobre 2024

Sous la présidence de M. Stéphane Troussel, la Commission Permanente s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Troussel, Mme Labbé, M. Bouamrane, Mme Azoug, M. Bedreddine, Mme Youssouf, Mme Dellac, M. Blanchet, Mme Thibault, Mme Laroche, M. Monot, M. Sadi, M. Taïbi, Mme Saïd-Anzum, Mme Girardet, M. Dallier, Mme Lecroq, Mme Maroun, M. Martin P-Y, Mme Pietri, M. Bluteau, Mme Paul, M. Monany, Mme Choulet, M. Martin S., Mme Ségura, M. Chabani, Mme Lagarde

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Mme Chaumillon donnant pouvoir à Mme Girardet
M. Cranoly donnant pouvoir à M. Martin P-Y

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Guiraud, M. Constant, M. Duprey, Mme Filhol, M. Molossi



Délibération n° 10-04 du 17 octobre 2024

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE GROUPE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL LE RAINCY-MONTFERMEIL (GHIRM) PORTANT SUR L'ANTENNE DU CENTRE GRATUIT D'INFORMATION, DE DÉPISTAGE ET DE DIAGNOSTIC (CeGIDD) POUR LA PÉRIODE 2024-2028

La commission permanente du conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la santé publique, notamment les articles D 3121-38 à 3121-42 précisant les conditions d'habilitation des établissements ou organismes habilités dans le domaine de la lutte contre les infections sexuellement transmissibles (IST),

Vu la loi n°2014-1554, du 22 décembre 2014 de financement de la sécurité sociale pour 2015, qui organise par son article 47 la fusion des CIDAG (centre d'information et de dépistage anonyme gratuit) et des CIDDIST (centre d'information, de dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles), en créant les centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic (CeGIDD) des infections par les virus de l'immunodéficience humaine et des hépatites virales et des infections sexuellement transmissibles,

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et son décret n°2001-495 du 6 juin 2001 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

Vu le décret n°2015-796 du 1er juillet 2015 et l'arrêté du 1er juillet 2015 relatifs aux Centres Gratuits d'Information, de Dépistage et de Diagnostic (CeGIDD) des infections par les virus de l'immunodéficience humaine et des hépatites virales et des infections sexuellement transmissibles,

Vu l'instruction n° DGS/R12/2015/195 du 3 juillet 2015 relative à la mise en place des centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic (CeGIDD) des infections par les virus de l'immunodéficience humaine et des hépatites virales et des infections sexuellement transmissibles,

Vu la délibération du conseil départemental n° 2021-VII-24 du 1^{er} juillet 2021 lui donnant délégation,



Vu l'habilitation CeGIDD obtenue de l'agence régionale de santé pour le CeGIDD du Département et ses 4 antennes pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2018,

Vu l'habilitation CeGIDD obtenue de l'agence régionale de santé pour le CeGIDD du Département et ses 4 antennes pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2028,

Sur le rapport du président du conseil départemental,

après en avoir délibéré,

- APPROUVE la convention de partenariat, dont projet ci-annexé, à conclure avec le groupe hospitalier intercommunal Le Raincy-Montfermeil (GHIRM) relative à l'antenne du centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic (CeGIDD) du Département ;

- CHARGE M. le président du conseil départemental de signer ladite convention au nom et pour le compte du Département.

Pour le président du conseil départemental
et par délégation,

Adopté à l'unanimité : ✓	Adopté à la majorité :	Voix contre : 0	Abstentions : 0
Date d'affichage du présent acte, le		Date de notification du présent acte, le	Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.